

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 82 Enseignement d'une langue étrangère dans l'enseignement fondamental 3			
Ancien Code	PEGL3B82LG	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEGB3820		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Caroline MALENGREAU (caroline.malengreau@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Anne HANSSENS (anne.hanssens@helha.be) HELHa Loverval Aurélie BERLANDA (aurelie.berlanda@helha.be) Manon MAGROFUOCO (manon.magrofuoco@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement permet d'acquérir une formation pédagogique d'un maître de seconde langue dans l'enseignement primaire.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.2 Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique traditionnelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

- 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
- 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs
- 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- 6.5 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
- 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
- 7.2 Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant est capable de planifier des séquences d'apprentissage pour de jeunes apprenants, qui leur permettront d'apprendre une seconde langue, d'acquérir des démarches de travail et d'être créatifs. Ils apprendront aussi à évaluer leurs jeunes élèves et commenceront à différencier leur apprentissage.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGL3B82LGA Enseignement d'une langue étrangère dans l'enseignement fondamental 30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGL3B82LGA Enseignement d'une langue étrangère dans l'enseignement fondamental 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Enseignement d'une langue étrangère dans l'enseignement fondamental			
Ancien Code	22_PEG3B82LGA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEGB3821		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne HANSSENS (anne.hanssens@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'étudiant préparera activement, avec ses pairs, des activités qu'il pourrait donner lors d'un stage dans l'enseignement fondamental (18h/semaine au Q2)). Il apprendra à réfléchir à ce qui est important de savoir et savoir faire pour l'enfant. Il essaiera de le motiver un maximum à aller toujours plus loin dans son apprentissage d'une langue.

Il pensera à évaluer et différencier l'apprentissage de différentes manières.

Il continuera à faire des activités variées en langue plutôt que des activités de langue.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Construire des séquences pour des enfants en seconde année d'apprentissage
- Apprendre à utiliser du matériel authentique
- Encourager les enfants à écouter, parler et lire
- Utiliser les projets
- Evaluer les apprentissages
- Organiser sa classe
- Différencier

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- rappels concernant la législation, les caractéristiques de l'apprentissage chez les plus jeunes, les ressources disponibles, la rédaction des préparations et du journal de classe
 - avantages et inconvénients de l'immersion, de l'éducation bilingue.
 - idées pour faire apprendre les langues (en seconde et troisième année d'apprentissage surtout)
- activités créatives et/ou jeux de langues et/ou projets et développement de la créativité
 - Planification des apprentissages
 - Evaluation (quelques exemples) et différenciation
- Construction de séquences d'apprentissage adaptées aux enfants et analyse critique de celles-ci (suite).
-
- L'enseignante se réserve le droit de modifier ou compléter cette liste de contenus en fonction des besoins et des opportunités qui se présenteraient.

Démarches d'apprentissage

Discussions et présentation de travaux réalisés dans le cadre du cours/ stage dans l'enseignement primaire. Exposés et lectures. Travaux de groupe.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants peuvent régulièrement poser les questions qu'ils souhaitent sur la matière abordée précédemment , au groupe et au professeur. Ils peuvent également discuter de leurs préparations à leur convenance.

L'étudiant peut demander, ponctuellement, au professeur de vérifier ses notes.

Sources et références

SLATTERY (M.), WILLIS (J), English for Primary Teachers,Oxford University Press.

Onestopenglish

Dokadi,Dopido et Doremi... Averbode.

I love English junior, Bayard.

Manuels pour l'enseignement primaire

WIDOWSKI (N), Ik spreek Nederlands met Mitsi en haar vrienden, Gai Savoir

PHILLIPS (S), Drama with Children, Resource Books for Teachers, Oxford

LEWIS (G), Games for Children, Resource Books for Teachers, Oxford

WRIGHT (A), Storytelling with Children, Resource Books for Teachers, Oxford

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports de cours et ressources utiles sont mis à la disposition des étudiants via la plateforme ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant présentera essentiellement les leçons préparées pour le stage et sera capable de réfléchir à propos de celles-ci.

Il montrera qu'il est capable de planifier son enseignement, d'exprimer ce qui devrait être appris par les enfants ou d'exprimer comment il vérifie ce qui est acquis par l'enfant et ce qui reste à faire. Il est capable de commencer à différencier l'apprentissage. Il est critique par rapport au matériel utilisé. Il essaie d'être créatif et de rendre les enfants créatifs.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	100		
Période d'évaluation					Exo	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

L'étudiant peut être interrogé sur des points vus lors de modules précédents (UE10 - UE 47- UE 48). De plus, l'épreuve est organisée au terme du Q2, durant la session de juin.

L'évaluation repose sur un travail préparatoire à réaliser par l'étudiant. Les modalités précises seront communiquées

le moment venu en classe et via ConnectED. La non réalisation du travail préparatoire demandé et/ou le non respect des consignes impactera inévitablement la note de l'étudiant pour l'évaluation concernée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).